

Projet agrivoltaïque des Essarts

Commune de Cellettes

Bulletin d'information - Décembre 2022

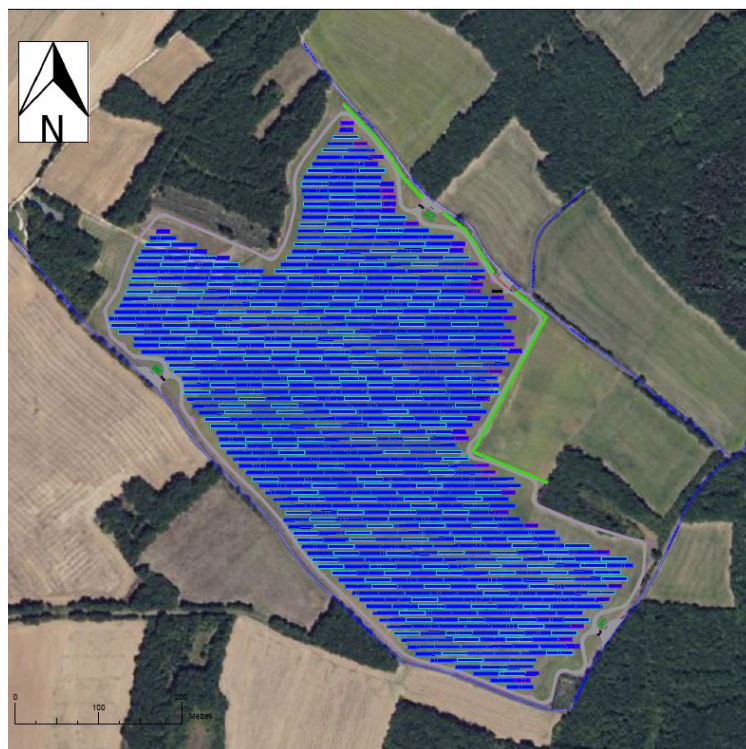
Suite à l'instruction du dossier de demande permis de construire par les services de l'État, une enquête publique est prévue **du 19 janvier au 17 février 2023 inclus**.

Ouverte à tous, cette procédure d'information et de consultation des citoyens vise à recueillir toute appréciation, suggestion ou proposition sur le projet, postérieurement à l'étude d'impact. Les observations sont consignées dans un registre d'enquête tenu par le commissaire enquêteur.

Pour plus de précisions sur le déroulement de l'enquête publique, voir au verso de ce bulletin.

Le projet final

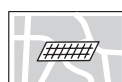
Le projet consiste en la coactivité d'une production d'énergie renouvelable avec un atelier ovin permanent, à la suite de la conversion des terrains en prairie, et dans le cadre de la transmission de l'exploitation familiale.



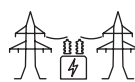
Données techniques



Nombre de modules :
Env. 39 900



Surface du projet :
Env. 22 hectares



Puissance du parc :
Env. 23 MWc



Estimation annuelle de la production :
Env. 31,3 GWh

Nombre de personnes alimentées en
électricité renouvelable* :
Env. 13 800

*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / Global Solar Atlas)

Retrouvez l'ensemble des informations sur le développement de ce projet sur sa page internet dédiée :

www.abo-wind.com/fr > Zone d'information > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > Charente > Projet agrivoltaïque des Essarts

Enquête publique

Contexte réglementaire

L'enquête publique porte sur la demande de permis de construire, en vue de construire et d'exploiter le parc photovoltaïque au sol sur la commune de Cellettes.

Conformément au Code de l'Environnement : « L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement [...]. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision »

Déroulement de l'enquête

Dates : **19 janvier 2023 à 9h au 17 février 2023 à 17h30.**

Commissaire enquêteur : Monsieur Patrice Lamant

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

Mairie de Cellettes :

- Jeudi 19 janvier 2023 de 9h à 12h ;
- Samedi 28 janvier 2023 de 9h à 12h ;
- Mardi 31 janvier 2023 de 14h30 à 17h30 ;
- Lundi 6 février 2023 de 9h à 12h ;
- Vendredi 17 février 2023 de 14h30 à 17h30.

Consultation du dossier

Pendant l'enquête publique, le dossier est consultable :

- En mairie de Cellettes (version papier), aux heures d'ouverture habituels de la mairie, ainsi qu'aux horaires de présence du commissaire enquêteur,
- Sous format numérique sur le site internet de la préfecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat – Environnement-Chasse-Eau-Risques – DUP-ICPE-IOTA – Cellettes),
- Sur un poste informatique installé dans le hall de la préfecture.

Observations et propositions sur le projet

Elles pourront être formulées :

- sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet en mairie de Cellettes,
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-solaire-cellettes-cpenr@charente.gouv.fr,
- par courrier adressé à l'attention de Monsieur Patrice Lamant à la mairie de Cellettes, à l'adresse suivante : Le Bourg, 16230 Cellettes.

Rapport et conclusions

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Préfecture de la Charente et dans la mairie de la commune où s'est déroulée l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse susmentionnée et mis à disposition du public pendant un an.

Nous vous encourageons à participer et à vous exprimer sur ce projet d'énergie renouvelable sur votre territoire.

Contacts

Responsable du projet

Gaston Bileitczuk
Tél. : 05 32 26 26 50
gaston.bileitczuk@abo-wind.fr

Agence de Toulouse

2 rue du Libre Échange, CS 95893
31506 Toulouse Cedex 5

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr